



Département du var

Commune du Rayol-Canadel sur Mer

**ACQUISITIONS FONCIÈRES ET TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE
L'EMPLACEMENT RÉSERVÉ N°6 DU PLAN LOCAL
D'URBANISME**

-

A- Dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

**4- Note décrivant les caractéristiques principales
des ouvrages les plus importants**

Sommaire

| | |
|---|---|
| 1. Présentation succincte du projet | 3 |
| 2. Données techniques | 3 |

1. Présentation succincte du projet

Le projet consiste en la réalisation d'une avenue à sens unique, reliant l'avenue Etienne Gola à l'avenue Ernest Chancrin.

La nouvelle voie créée reprend l'impasse Morel actuellement existante.

L'avenue est bordée sur toute sa longueur d'un trottoir pour piétons.

Elle sera limitée aux véhicules d'un poids inférieur à 3,5 tonnes et à une vitesse de 20 km/h.

Au niveau de la sortie de cette nouvelle voie, sur l'avenue Ernest Chancrin, un stop sera positionné.

2. Données techniques

Le dénivelé total entre le point de départ (avenue Etienne Gola) et la sortie sur l'avenue Ernest Chancrin est de 22,53 mètres.

La longueur de la voie créée est 112 mètres, soit une pente moyenne d'environ 20,12 %.

La largeur de la voie circulaire, à sens unique dans le sens de la descente (de l'avenue Etienne Gola vers l'avenue Chancrin) est de 4 mètres.

Le trottoir, situé sur la partie droite (dans le sens de la descente) est de 1,30 mètres de large (bordure de type T2 comprise). Il sera composé de grave non traitées (020 (GNT 020) et d'un enrobé 0/6 brun.

Des murs de soutènement seront, à certains endroits, nécessaires (voir plan et profils joints au dossier n° 3 «Plan général des travaux »). Ces murs de soutènement seront réalisés pour d'une part, servir d'appui et, d'autre part, retenir le talus de chaque côté de la nouvelle voie créée (trottoir compris). Ces soutènements sont visibles sur les plans de profil n°3, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

Ces murs seront réalisés en béton armé sur des semelles appropriées dont les dimensions et le ferailage seront prescrits par un bureau d'études béton. Un enduit de finition sera réalisé suivant les couleurs et les aspects autorisés.

Là où aucun mur n'est nécessaire, une clôture en grillage rigide sera réalisée, sur une hauteur de 1,80 mètre.

Afin de gérer les eaux de surface, 5 caniveaux grille de 30x30 seront positionnés en travers de chaussée, renvoyant les eaux de ruissellement dans le réseau pluvial enterré existant.

Le dessous de chaussée sera composé de 2 couches de grave bitume 0/14 sur 10 cm d'épaisseur.

La bande de roulement sera composée d'un Béton Nitumineux Semi Grenu 010 sur 6 cm d'épaisseur.